JOURNAL DE MONAGO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS:

Monaco — France — Algérie — Tunisie Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr. Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS:

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 22 avril 1905, la médaille d'honneur de 3e classe est accordée aux sieurs:

Auguste Coulet, agent de police;

Et Marius Rolland, poseur à la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

La prochaine saison lyrique de Monte Carlo comportera la première d'une nouvelle œuvre de M. Camille Saint-Saëns; voici les lettres qui ont été échangées à ce propos entre le Prince de Monaco et le maître français qui font, l'un et l'autre, partie de l'Institut de France:

Paris, le 22 janvier 1905.

Mon cher Confrère,

Au lendemain du succès remporté par Hélène sur le théâtre de Monte Carlo, je vous ai dit quelle satisfaction ce serait pour moi de donner votre première œuvre sur la même scène.

D'après nos entretiens, le programme de 1906 dont je m'occupe maintenant vous réserve une place que vous voudrez remplir, je l'espère, avec la créa-tion projetée.

En attendant le retour des émotions que vous savez faire naître par chacune de vos œuvres, je vous prie, mon cher confrère, de recevoir l'expression de ma très cordiale sympathie.

ALBERT, Prince de Monaco.

Alger, 1er février 1905.

Monseigneur,

Le théâtre ne m'attire plus, et je croyais bien, avec Hélène, lui dire adieu pour toujours; mais comment résister au désir que Votre Altesse Sérénissime daigne exprimer avec une insistance si flatteuse pour moi? Je vais m'efforcer d'y satisfaire dans la mesure de mes forces, dans l'espoir, si je n'y réussis pas pleinement, que Votre Altesse voudra bien m'accorder Son indulgence.

Avec la plus profonde reconnaissance je suis, de Votre Altesse Sérénissime, le très respectueux et dévoué serviteur.

C. SAINT-SAENS.

L'annuel Concours d'élégance des voitures automobiles a obtenu, mercredi dernier, son coutumier succès sur la place du Casino de Monte Carlo, fort coquettement pavoisée à cette occasion. Dans la tribune dressée sur l'escalier du restaurant de l'Hôtel de Paris, a bien voulu venir prendre place au milieu du jury S. A. S. le Prince Méréditaire, délégué par S. A. S. le Prince Albert.

Son Altesse Sérénissime a été reçue par M. Camille Blanc, et à Ses côtés a pris place S. Exc. M. le Gouverneur Général qui L'accompagnait avec M. le comte de Lamotte d'Allogny.

Une foule nombreuse, maintenue sur les trottoirs par les cordages tendus le long des chaussées, a assisté au défilé des voitures primées qui a commencé à deux heures précises. Toutes ces voitures mécaniques étaient remarquables et le jury a décidé de les récompenser à égalité. En voici l'énumération complète :

Limousine à S. A. S. le Prince de Monaco (à 6 places, moteur Mercédès 18 chevaux, carrosserie Kellner);

Limousine-salon au baron Stremgracht de Moylant (à 6 places, moteur C. G. V. 18 chevaux, carrosserie Franzini-Ecclesia);

Limousine-diligence à M. Paul Chauchard (à 6 places, moteur Panhard - Levassor 40 chevaux, carrosserie

Coupé à M. F. Marconnet (à 6 places, moteur Rochet-Schneider 24 chevaux, carrosserie Franzini-Ecclesia); Landau à M. Abaye (à 5 places, moteur C. G. V. 24 chevaux, carrosserie Pingret-Girou et Breteon);

Phaéton à M. Chalançon (à 4 places, moteur Berliet 24 chevaux, carrosserie Botiaux);

Double phaéton à M. Siegman (à 4 places, moteur Renault 10 chevaux, carrosserie Kraemer);

Double phaéton à M. de Lafreté (à 4 places, moteur de Dion-Bouton 16 chevaux, carrosserie Beuzelin);

Tonneau au Prince Schakowskoy (à 4 places, moteur Panhard-Levassor 15 chevaux, carrosserie Labourdette); Double phaeton à M. Rigod (à 4 places, moteur Martini 16 chevaux, carrosserie Driquet aîné)

Double phaéton au baron Vuillet (à 4 places, moteur Renault 14 chevaux, carrosserie Kraemer); Coupé-limousine à M. X. Colin (à 4 places, moteur

Renault 14 chevaux, carrosserie Million);

Landaulet à M^{me} Vireuque (à 4 places, moteur Mildé (mixte), carrosserie Kellner);

Landaulet à M. Bottet (à 4 places, moteur Berliet 12 chevaux, carrosserie Pin, Nice);

Tonneau à M. Cawthra (à 5 places, moteur Panhard-Levassor 15 chevaux, carrosserie Mulliner, Londres); Cab a M. Polak aîne (à 4 places, moteur Mors 12 chevaux, carrosserie Kellner);

Limousine à M. E. Dolfus (à 6 places, moteur Mercédès 28/32 chevaux, carrosserie Bourgeois); Tonneau à dais à M. Foccart (à 4 places, moteur Bardon 12/15 chevaux, carrosserie Rothschild);

Limousine à M. Ciro (à 4 places, moteur Panhard

15 chevaux, carrosserie Kellner); Tonneau à capote a M. Philippe Simeoni de Flérès (à 5 places, moteur Mercédès 40 chevaux, carrosserie Rothschild);

Limousine à M. Victor Simond (à 5 places, moteur

Mutel 20 chevaux, carrosserie Gouillard); Landaulet au Vicomte de Bresson (à 4 places, moteur

Gobron-Brillié 35 chevaux, carrosserie Rothschild);

Bebe à M. Carmien (à 2 places, moteur Peugeot 6 chevaux, carrosserie Peugeot);
Double phaeton à M. Testa (à 4 places, moteur Mutel Magali 16 chevaux, carrosserie Bargin Beckrich);

Spider à M. Jacques Schwob (à 3 places, moteur Berliet 24 chevaux, carrosserie Mulhousienne);
Limousine à S. A. S. le Prince Maurice de Hohenlohe-

Schillengsfurst (à 6 places, moteur Rochet-Schneider 35 chevaux, carrosserie Widercker);

Double phaéton à M. L. Haarbleicher (à 4 places, moteur Mors 24 chevaux, carrosserie Rothschild);

Double phaéton au Prince Alexandre de Hohenlohe (à 4 places, moteur Diétrich 24 chevaux, carrosserie

Tonneau à capote à M. E. Cuenod (à 4 places, moteur Martini 16 chevaux, carrosserie Geissberger).

Tonneau à M^{me} Prioleau (à 4 places, moteur Hotkiss 18 chevaux, carrosserie Kellnerj.

De très jolis objets d'art généreusement offerts par l'Administration de la Société des Bains de

Mer ont été distribués en prix à ces trente très élégantes voitures automobiles, et, après le défilé, S. A. S. le Prince Louis a exprimé Ses félicitations aux organisateurs et aux membres du jury de cette fête sportive qui, chaque année, offre un nouvel intérêt et marque un nouveau progrès pour l'industrie française et étrangère.

A la suite du récent Congrès régional tenu à Monaco sur l'initiative de la « Ligue contre la poussière sur les routes du Littoral », les principaux propriétaires et directeurs d'hôtels de la Principauté se sont réunis, vendredi dernier, aux Thermes Valentia, dans la salle mise à leur disposition par la Société Médicale. Nous avons reçu, à ce propos, la communication suivante :

« Les hôteliers de la Principauté, réunis sous la présidence de M. Dureteste, ont discuté dans quelle mesure ils pourraient contribuer financièrement à la Ligue contre la poussière. Vu le grand intérêt que présente la solution de ce problème si important, ils ont décidé de souscrire à raison de 2 fr. 50, les grands hôtels; 1 fr. 50, les hôtels moyens, et 1 fr. les petits hôtels (par lit). En même temps ils ont exprimé le vœu que tous les commerçants de la Principauté, ainsi que les propriétaires et surtout les propriétaires des immeubles des hòtels, participassent à cette œuvre d'utilité publique. Les listes de souscription vont être mises en circulation de suite, et les noms des souscripteurs seront publiés dans les journaux locaux. Avant de se quitter, tous ces hôteliers ont adhéré à la Ligue, en exprimant le désir qu'on voulût bien, la saison prochaine, donner une fète au Casino, semblable aux fètes de bienfaisance française et italienne, fête donnée au profit de la Lutte contre la poussière. Tous les étrangers y participeront avec plaisir, et la suppression de la poussière serait, sans doute, la meilleure réclame qu'on puisse faire pour ce pays. »

La Société des Régates de Monaco a donné, hier soir, à 8 heures et demie, son banquet annuel à l'hôtel de Paris. S. Exc. M. le Gouverneur Général présidait, ayant en face de lui, M. Néri, président de la Société des Régates; autour d'eux, on remarquait M. le contre-amiral Forêt, président de la Société des Régates Cannoises; M. le baron de Rolland, président du Tribunal Supérieur; M.le comte de Maleville, secrétaire général du Gouvernement; M. l'enseigne de vaisseau Sauerwein, aide de camp de Son Altesse Sérénissime; MM. les lieutenants de vaisseau Crouzet et Le Gendre, commandant les torpilleurs français 134 et 135 (venus à Monaco à l'occasion de nos fêtes nautiques); M. le colonel comte de Christen, commandant supérieur; M. Dhommée, consul de France; les présidents des Comités de bienfaisance des Colonies française et italienne; M. le chanoine Mercier, ancien aumônier de la marine, et nombre d'autres notabilités de la Principauté et du monde sportif maritime.

Au champagne, M. le Gouverneur Général a prononce l'allocution suivante:

Messieurs,

N'est-ce pas vraiment loi de nature, que la beauté parfaite soit capricieuse?

Notre mer tant vantée ne s'est pas montrée aussi douce qu'il aurait fallu pour les courses d'embarcations automobiles qui ont précédé les vôtres. Il ne faut peut-être pas trop s'en plaindre, puisque, en définitive, il n'y a eu à déplorer que des pertes matérielles. L'avertissement aura été utile à d'imprudentes audaces qui, rebelles à des conseils hautement autorisés, ont opposé aux flots des carènes aux membrures trop peu résistantes, avec des charges et des vitesses excessives. La prochaine tois, pareille faute ne sera plus commise; les constructeurs des coques s'entendront avec ceux des moteurs, pour assurer, par des moyens mieux coordonnés, de nouveaux progrès à une industrie particulièrement intéressante.

Quant à vous, messieurs les yachtsmen, ces aléas ne sauraient vous préoccuper. Fidèles aux traditions de vos anciens, c'est avec des embarcations solides, aux agrès d'un jeu facile et à l'envergure superbe que vous affrontez le combat. Il ne vous déplaît pas que le flot vous secoue et vous force à lutter d'énergie avec lui, sûrs que vous êtes de triompher, — à moins de tempêtes exceptionnel'es.

Combien ils sont loin les temps, qui se perdent dans l'origine du genre humain, où le nautonier timide serrait de près le bord des côtes avec une nef grossièrement taillée d'une seule pièce dans un tronc d'arbre. Que de transformations avant d'arriver aux galères à rames pesantes maniées par des esclaves; aux galions à la voilure carrée, sans grâce; et enfin à ces embarcations de nos jours, à la fois puissantes et légères de courbes, à la mâture élancée, avec des amoncellements de voiles s'offrant au moindre souffle de la brise pour s'aider de son secours, même lorsqu'elle est contraire à la direction suivie!

Joignant à cela des équipages pleins d'ardeur, sous une direction pratiquement exercée, vous créez pour vous-mêmes une des plus fortifiantes distractions sportives et vous offrez à nos yeux charmés des spectacles toujours nouveaux, toujours émouvants autant que gracieux.

A un autre point de vue, l'expérience de cette année aura été décisive pour la Société des Régates de Monaco. La première jetée du port, dont le gros œuvre est terminé, suffit à abriter largement toute une flotille de yachts. Que sera-ce quand les travaux, qui se continuent activement sous l'eau, auront fait surgir la seconde jetée, le quai Sud, le môle et le quai Nord? Quand on pourra, sur tous les points du port, s'embarquer ou descendre à terre directement.

Ce jour-là le rôle de la Société Monégasque, encore forcément patient aujourd'hui, aura son éclatante récompense, que toutes les Sociétés du littoral viendront fêter avec nous. Je termine sur cet espoir, et interprète de la pensée de Son Altesse Sérénissime, j'adresse les félicitations et les remerciements qu'ils méritent si bien:

A l'actif président, M. Néri, et aux membres dévoués de la Société des Régates de Monaco;

A leurs amis de toutes les Sociétés représentées ici;

Aux habiles yachtsmen qui ont rivalisé d'adresse dans les différents concours de cette année;

A MM. les Consuls, à mes collaborateurs des différents services, aux hôtes distingués qui nous ont apporté l'empressement cordial de leur présence;

Aux vaillants officiers, qui ont rehaussé l'éclat de nos fêtes, en y apportant leurs vigies en forme de flèches prêtes à s'élancer partout où leur secours peut être utile;

A la presse, toujours en éveil pour signaler vos progrès et pour célébrer vos pacifiques victoires;

Enfin, à tous les concours généreusement offerts, et, parmi les plus appréciés, à celui de la plus ancienne et de la plus riche des Sociétés locales.

Messieurs, je lève mon verre à la continuation de votre touchante harmonie et de vos confraternels succès.

Je bois à votre santé à tous et à vos familles!

Après ce discours très applaudi, M. Néri, président de notre Société des Régates, porte un toast à S. A. S. le Prince Albert et à la Famille Souveraine, toast qui est chaleureusement acclamé; il remercie ensuite les autorités présentes et boit à leur santé ainsi qu'à celles du Maire de Monaco, des représentants de la Marine française, des membres du Corps consulaire, de M. le Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, des yachtsmen français et étrangers, des présidents des Sociétés locales, des

représentants de la Presse, enfin de tous ceux qui ont collaboré à la réussite de nos fètes nautiques.

M. Sauerwein prend ensuite la parole et, dans une charmante improvisation, fait un éloge très goûté de la navigation à la voile. Il félicite la Société des Régates de ses belles réunions, et lève son verre à sa prospérité.

M. le lieutenant de vaisseau Crouzet, à son tour, célèbre en termes aimables le yachting à la voile et quel plaisir il a eu d'être chargé de l'agréable mission de représenter à cette réunion la Marine française.

Après un dernier et cordial salut de S. Exc. M. le Gouverneur Général, le banquet prend fin et les convives se retirent, emportant le meilleur souvenir de cette brillante soirée.

* *

Voici, d'autre part, les résultats de nos Régates internationales, dont les deux premières journées furent contrariées par le mauvais temps, mais dont les deux dernières, au contraire, eurent un temps des plus favorables:

PREMIÈRE JOURNÉE (Jeudi 20 avril).

Prix de S. A. S. Le Prince Albert (7° et 6° séries réunies): 1°, Caprice; 2°, Magdalen.

PRIX DE MONTE CARLO (5° série): 1er, Why-not (non classé).

PRIX DU YACHT-CLUB DE FRANCE (4º série): 1º1, Leda. (Skiroto abandonne au premier tour, et Mathilde, inscrit, ne se présente pas).

PRIX DE MONACO (3e série): 1er, Titave; 2e, Thamyris.

A cause du mauvais temps, le Jury décide que les courses des yachts de la deuxième et de la première série n'auront pas lieu et seront renvoyées au dimanche 23.

DEUXIÈME et TROISIÈME JOURNÉES

Un violent coup de vent de Nord-Ouest ayant soufflé pendant toute la journée, les courses ont été renvoyées au lendemain. Les résultats des courses portées au programme de la deuxième journée, dites « Courses des Coupes », ont été les suivants :

Coupe Britannia (6° et 7° séries réunies) : 1°, Magdalen; 2°, Caprice.

COUPE HENRIETTE (5° série): 1er, Why-not.

Coupe Bonetta II (4e série) : 1er, Léda.

COUPE NELLA (3° série): 1°, Thamyris; 2°, Titave. COUPE LÉRINA (2° série): 1°, Ananké; 2°, Guibel; 3°, Riou; 4°, Monaco.

Coupe Linton (1re série): 1er, Catalina; 2e, Loup-Blanc; 3e, Teresita; 4e, Yetta.

Voici enfin les résultats des courses portées au programme de la troisième journée, dites «Courses d'ensemble»:

Septième, sixième et cinquième séries réunies : 1er, Magdalen; 2e, Caprice; 3e, Why-Not.

Quatrième et troisième séries réunies: 1er, Léda; 2e, Thamyris; 3e, Titave.

Deuxième et première séries réunies: 1er, Catalina; 2e, Ananké; 3e, Loup-Blanc; 4e, Teresita.

QUATRIÈME JOURNÉE

Yachts de première et deuxième série, pour qui les courses qui devaient avoir lieu pendant la première journée furent renvoyées à la quatrième, à cause du mauvais temps.

Prix de la Société des Régates (2º série) : 1ºr, Guibel; 2º, Ananké; 3º, Riou.

Prix de la Condamine (11e série): 1er, Teresita; 2e, Catalina; 3e, Loup-Blanc; 4e, Yetta.

Courses de la Quatrième Journée.

PRIX DE LA RADE (bateaux lesteurs): 1er, Rondinella.

PRIX DE LA COLONIE FRANÇAISE (plaisance, houaris 11e classe): 1et, Scintilla; 2e, Ondine; 3e, Thérèse.

PRIX PORTUS-HERCULIS (plaisance 2° classe): 1°, Messaline; 2°, Fleury; 3°, Marie; 4°, Hirondelle.

Prix de Saint-Roman (plaisance 3e classe): 1er, Jeannot; 2e, Anna II; 3e, Anna I; 4e, Union.

AVIRON

PLAISANCE (4 rameurs et barreur): 1er, Miseria-Palace; 2e, Thérèse.

Pêche (4 rameurs et barreur): 1er, $A\"{i}da~II$; 2e, Hirondelle.

Commerce (4 rameurs et barreur): 1er, Paul-Antoine; 2e, Robinson.

Youyous (1 rameur): 1er, Aïda; 2e, Why-Not. BATEAUX PLATS (1 rameur): 1er, Sirène; 2e, Le Rapide,

CINQUIÈME JOURNÉE

Course Croisière Monaco-Menton et retour.

Septième, sixième et cinquième séries réunies : 1er, Mag-dalen; 2e, Why-Not.

Quatrieme et troisième séries réunies : 1er, Léda; 2e, Titave; 3e, Thamyris.

Deuxième série: 1er, Ananké; 2e, Riou; 3e, Monaco. Première série: 1er, Catalina; 2e, Teresita; 3e, Loup-Blanc.

Dans la matinée avait eu lieu la course de la marine militaire, qui n'avait pas pu avoir lieu la veille. La lutte était circonscrite aux canots des deux torpilleurs 134 et 135, mouillés au port.

Le premier prix a été gagné par le canot du torpilleur 135 et le second par celui du 134.

Un Tournoi d'épée franco-italien, organisé par l'International Sporting Club et par le Figaro, vient d'avoir lieu, dans la Principauté, avec un plein succès et une cordialité internationale qui marqueront parmi les nombreuses et brillantes manifestations sportives de cette belle fin de saison. S. A. S. le Prince avait bien voulu accepter la présidence d'honneur du Comité de patronage de ce tournoi, qui a duré deux journées et s'est terminé par un délicieux banquet, offert par M. le Président de l'International Sporting Club.

M. Albert Gautier, le distingué sportsman, auquel avait été confié la direction du Tournoi, s'est acquitté de cette mission avec une compétence, un tact et une courtoisie à laquelle tous les tireurs ont été heureux de rendre hommage.

Voici quels ont été les résultats techniques des deux journées :

SAMEDI 22 AVRIL

Poule individuelle. — M. Albert Gautier fait l'appel des tireurs: MM. Herscher, Clément, Thomeguex, Duquet, Dalgoutte, Caisson, Capecchi, Kastner. (S'étaient fait excuser, MM. D. Durandy, R. Mortier).

Cette poule qui a été disputée dans la matinée et dont les épreuves, au nombre de 28, furent toutes intéressantes, a donné le classement suivant: 1er, Herscher, avec une touche; 2e, Kastner, avec 2 touches; 3e, Capecchi, avec 3 touches; 4e (ex-æquo), Duquet et Caisson, avec 4 touches. Non classés: Thomeguex, Dalgoutte et Clément.

Le jury était composé de MM. Bauer, Colombetti, Michel, Lézard et Camatte.

Match franco-italien. — Le public, déjà très nombreux le matin, s'était encore accru l'aprèsmidi, et c'est devant une foule compacte composée de toutes les élégances, que se sont déroulées les épreuves du Tournoi franco-italien.

Les équipes étaient ainsi composées: MM. Alibert, Bruneau de Laborie, Hugnet, Sulzbacher et Wallace, français, et MM. Cavalchini, Nowach, Olivier, Rizzotti et Visconti, italiens. Jury: MM. J. Bauer et Colombetti (italiens); Thomeguex et Lézard (français); président, M. de Bletz Gana.

L'équipe française a manifesté une haute supériorité, mais malgré le résultat (20 touches à l'actif des tireurs français contre 9 pour les tireurs italiens) l'équipe italienne a été fort admirée et fort applaudie. Les 25 assauts auxquels a donné lieu ce palpitant tournoi ont été remarquables. Les épéistes les moins touchés ont été MM. Sulzbacher, Hugnet, Alibert, Visconti et Olivier.

DIMANCHE 23 AVRIL

Poule individuelle entre les tireurs du tournoi. — Cette dernière rencontre où, sans distinction de nationalité, tous les concurrents devaient tirer entre eux pour le classement final, a attiré sur le magnifique emplacement du Lawn-tennis, où se sont déroulées les diverses phases du Tournoi, une affluence considérable.

Les passes d'armes ont été superbes et se sont terminées par les résultats suivants : 1er, M. Sulzbacher, avec une touche; 2e, M. Hugnet, avec trois touches; 3e, M. Rizzotti, avec quatre touches; 4e, M. Visconti, avec cinq touches. Non classés: MM. Nowach, Olivier, Alibert, Cavalchini.

Les membres du jury étaient : MM. Albert Gautier et de Blest Glana, présidents ; Bauer, Colombetti, Thomeguex et Lèzard.

Au banquet qui, dimanche soir, a réuni dans la grande salle de l'International Sporting Club les tireurs, les membres du jury, les représentants de la presse parisienne et régionale, M. Albert Gautier, représentant M. Camille Blanc, président du Club, était assis en face du colonel comte de Christen, délégué à cette fête des armes par S. A. S. le Prince. Au dessert, des allocutions charmantes et empreintes des plus purs sentiments de confraternité internationale ont été prononcées.

M. Albert Gautier a d'abord levé son verre en l'honneur de Son Altesse Sérénissime et a bu ensuite à M. Camille Blanc, président de l'International Sporting Club, et à M. Bruneau de Laborie, représentant le Figaro, Celui-ci a ensuite répondu et, au nom de son directeur, M. Calmette, a célébré en termes élevés l'hospitalité monégasque, les vainqueurs du Tournoi et la presse locale et régionale. Puis ont encore pris la parole M. Sulzbacher, au nom des tireurs français; MM. Bauer et Rizzotti, au nom des tireurs italiens; M. Jules Michel, pour remercier M. Bruneau de Laborie, au nom de ses confrères du littoral. Enfin M. Sauerwein, délégué à cet effet par M. le colonel comte de Christen, a terminé brillamment ce nouveau tournoi en remerciant les orateurs français et italiens des paroles éloquentes prononcées par eux à l'adresse de S. A. S. le Prince Albert.

Les convives se sont retirés enchantés de cette cordiale réunion.

A proximité du territoire de la Principauté, à l'entrée de la pittoresque promenade du Cap Martin, un nouvel hippodrome a été récemment établi et le concours hippique par lequel il vient d'être inauguré a obtenu un gros succès, tant par le nombre des chevaux engagés que par la foule élégante que cette innovation sportive avait attiré dimanche et lundi aux deux premières réunions du Concours. Les divers prix portés au programme ont été disputés, tour à tour, par les officiers de cavalerie et par les gentlemen qui s'étaient fait inscrire et dont plusieurs comptent parmi les plus célèbres dans les concours hippiques de Paris.

On a beauçoup admiré la parfaite organisation de cette nouvelle fète sportive, et M. le baron de Boissieu, président du Comité, a reçu d'unanimes et très vives félicitations, ainsi que ses dévoués collaborateurs. A la première journée, S. Exc. M. le Gouverneur Général de la Principauté avait accepté l'invitation qui lui avait été adressée et avait pris place dans la tribune d'honneur en compagnie de M. le Préfet des Alpes-Maritimes, de M. Cochery, ancien ministre, des généraux de la place de Nice et des principales autorités et notabilités du Littoral.

Les deux dernières réunions du concours hippique de Menton-Cap Martin auront lieu aujourd'hui mardi et demain mercredi.

Le vingt-deuxième concert classique offrait à nos dilettantes un programme des plus choisis: ce fut d'abord l'admirable Symphonie héroïque de Beethoven, dans laquelle ce grand génie a voulu pour ainsi dire glorifier un héros; cette symphonie est animée dans toutes ses parties d'une noblesse et d'une grandeur incomparables et l'on ne sait que préférer du début, de la marche funèbre ou du scherzo. M. Jehin en a donné une excellente interprétation, en tous points digne de ce chef-d'œuvre.

Dans la deuxième partie nous eûmes lieu d'apprécier un fragment de Rédemption, oratorio de César Franck, lequel est indiscutablement une des plus pures personnalités de la musique religieuse moderne; notons encore la célèbre page de l'Enchantement du Vendredi-Saint de Wagner; puis le Lamento de L. Sachs, et enfin, pour clôturer dignement ce magnifique concert spirituel, l'imposante Marche funèbre de J. Cohen.

Le concert moderne de dimanche avait attiré un public considérable qui a fait un accueil des plus flatteurs à Mme Cartaira de Moreau, cantatrice de la bonne école, dont nous avons apprécié le talent dans la Flûte enchantée de Mozart et l'air de Sémélé de Hændel. Au point de vue instrumental nous signalerons la très brillante interprétation que nous donna l'orchestre dans Phaéton de Saint-Saëns et dans Ruy-Blas de Mendelssohn. Notons enfin le succès personnel remporté par M. Corsanego, violoniste qui exprima d'un archet délicat le Nocturne de

Dans son audience du 18 avril 1905, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Chopin.

1º Capra, Elisabeth-Marie-Françoise, épouse Melica, née à Chieri (Italie) le 2 février 1876, ménagère à Monaco, trois mois de prison pour adultère;

Et 2º Gonella, Annibal, né à Antignano (Italie) le 29 janvier 1878, garçon de restaurant à Vintimille, trois mois de prison et cent francs d'amende pour complicité. (L'un et l'autre par défaut).

Jeudi 27 Avril 1905, à 2 heures 1/2 précises

23° CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. Léon JEHIN avec le concours de M^{mc} Charlotte WYNS, de l'Opéra-Comique

Symphonie en ré mineur (nº 9)..... Beethoven. (Trois parties).

Ouverture de Toggenburg (1re audition). Charles Lefèbvre.

(D'après une ballade de Schiller). Samson et Dalila (couplets du 2° acte). Saint-Saëns.

Madame Charlotte Wyns.

Dans les steppes de l'Asie centrale.... Borodine.

 A. Moriro
 Pauline Viardot.

 B. Noël
 Augusta Holmès.

 Madame Charlotte Wyns.

Scènes de Ballet (suite d'orchestre).... Léon Jehin.

La Vie Artistique

THÉATRE DE MONTE CARLO

La saison de comédie s'est, après la somptueuse création du *Temps jadis*, brillamment terminée par les représentations du *Paon* et du *Barbier de Séville*.

La pièce de M. Francis de Croisset est une délicate et fine comédie de caractère dans la manière de Regnard; le « Paon », c'est le baron de Boursoufle, dont la vanité comique et les aventures remplissent trois actes. Le public a pris un vif plaisir aux jolis détails d'observation dont M. Croisset a parsemés sa comédie; l'interprétation était confiée aux artistes de la Comédie-Française qui l'avaient créée.

Le « Paon », c'est M. de Féraudy, qui interprète ce rôle avec ses merveilleux dons d'extériorité comique, avec cette verve communicative dont il a le secret. On ne saurait être plus ingénûment vantard ni plus boursouflé que ne le fut le baron de Boursoufle sous les traits de M. de Féraudy, dont le succès a été très grand, malgré un léger enrouement.

Annette, la jeune villageoise déniaisée dont les amours avec Boursoufle forment le fond de la comédie, était délicieusement personnifiée par M¹¹e Marie Leconte, dont le minois piquant et la diction spirituelle firent merveille sous les falbalas du xviiie siècle.

Nommons encore M. Beer, un Frontin de belle humeur et qui joua ce rôle épisodique dans la tradition des grands valets de comédie; M. Dehelly, un fort galant Brécy, et M^{1le} Mitzy-Dalti qui fit une séduisante Lucinde.

Avec une pareille interprétation on s'explique le chaleureux accueil que reçut la charmante comédie de M. de Croisset.

Par suite d'une indisposition persistante de M. de Féraudy, qui devait jouer *Brichanteau*, qu'il vient de créer à Bruxelles, c'est le *Barbier de Séville* qui nous fut donné.

Nous n'analyserons point ce chef-d'œuvre consacré, aussi connu en littérature qu'en musique. Disons seulement que les deux principaux rôles étaient confiés à M^{11e} Marie Leconte (Rosine) et à M. Beer (Figaro), et que ces deux exquis artistes rivalisèrent d'esprit et de finesse dans l'interprétation de l'admirable pièce de Beaumarchais, qui terminait ainsi de la façon la plus brillante la série de nos soirées de comédie.

BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

Les Pacifistes. — Le III^e Congrès Français de la Paix va avoir lieu à Lille, du 26 au 30 avril, sous la présidence d'honneur du Président de la République, de MM. Bienvenu-Martin, Dubief et Chaumié, ministres de l'Instruction publique, du Commerce et de la Justice.

Au programme de ces assises du Pacifisme figurent des rapports de M^{me} Séverine, de M. Thomas Barclay, Frédéric Passy, Ch. Richet, Lévy-Ulmann, Lucien Le Foyer, Arnaud, F. Buisson, Ch. Beauquier, députés, etc., sur l'entente internationale concernant la limitation des charges militaires, dont il était question cette semaine à la tribune du Sénat français et de la Chambre des Communes d'Angleterre, la langue internationale, les causes et conséquences économiques des guerres, le pacifisme et l'école, etc.

Le secrétariat du Congrès (100 bis, boulevard de la Liberté, à Lille) a reçu d'importantes adhésions. Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, le Comité Mascuraud, la Ligue de l'Enseignement, la Ligue des Droits de l'homme, l'Union Républicaine du Nord de la France, notamment, ont envoyé des délégués pris parmi les membres de leurs bureaux. Les listes d'inscription seront closes samedi.

An cours du Congrès, une grande manifestation populaire aura lieu à Lille. Le dimanche 30 avril, le Congrès se terminera par une visite au « pays noir », aux installations minières de Lens, et par un meeting de mineurs.

L'Administrateur-Gérant : L. Aureglia

Société Anonyme

DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS

A MONACO

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont informés que l'Assemblée Générale extraordinaire, convoquée pour le 8 Avril 1905, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 43 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion extraordinaire qui aura lieu le

Vendredi 5 Mai 1905

à 2 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

ORDRE DU JOUR:

Modification au cahier des charges;

Autorisation de compléter l'émission des obligations prévue par l'article 7 du dit cahier des charges, les articles 9 et 42 des statuts de la Société.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 au 23 Avril 1905

sur lest.

NICE, vap. Prinzessin-Heinrich, all., c. Schwamburgen, CANNES, vapeur Ville-de-Gabès, fr., c. Gonin, marc SAN REMO, yacht à vap. Rosabelle, angl., c. Allon, su VILLEFRANCHE, yacht à vap. Sapphire, angl., c. Elliot, NICE, yacht à vap. Senta, fr., c. Clochon, CANNES, b. Figuro, fr., c. Dhonaty,

b. Ville-de-Monaco, fr., c. Dantal,
b. Reine-des-Anges, fr., c. Lambert,
don-Pecheur. r., c. Arnaud.
b. Virginie, fr., c. Brun,
b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan, sable.

Départs du 16 au 23 Avril 1905

GÉNES, vap. Prinzessin-Heinrich, all., c. Schwamburgen, pass. GÉNES, vap. Prinzessin-Heinrich, all., c. Schwaml MARSEILLE, vapeur Ville-de-Gabès, fr., c. Gonin, CANNES, yacht à vap. Rosabelle, angl., c. Allon, GIBRALTAR, yacht à vap. Sapphire, angl., c. Elliot, NICE, yacht à vap. Senta, fr., c. Clochon, CALVI, yacht à vap. Velleda, fr., c. Philippe, CANNES, b. Ville-de-Monaco, fr., c. Dantal,

— b. Reine-des-Anges, fr., c. Lambert,

b. Bon-Pécheur, fr., c. Arnaud,

b. Virginie, fr., c. Brun,

b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan. pass. sur lest.

SOCIÉTÉ ANONYME

DE LA

BRASSERIE

ET DES ÉTABLISSEMENTS FRIGORIFIQUES DE MONACO

Capital: 1,200,000 francs divisé en 2,400 actions de 500 francs

Siège social : Immeuble Bouillet, Monte Carlo

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège social, le 11 Mai 1905, à 3 heures de relevée.

ORDRE DU JOUR:

- 1º Augmentation du capital (articles 61 et 62 des Statuts) par l'émission de 500 actions nouvelles de 500 francs;
- 2º Autorisation à divers membres du Conseil d'Administration de passer des traités avec la Société (article 36 des Statuts).

Société Anonyme Monégasque

PANIFICATION MODÈLE FRANCO-VIENNOISE

(Maison G. BARBIER)

AVIS

Messieurs les actionnaires de la Société de Panification modèle franco-viennoise sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le lundi 15 Mai prochain 1905, au siège social, à 9 heures et demie du matin.

Ordre du jour,

- 1º Rapport du Conseil d'administration.
- 2º Rapport des Commissaires des comptes.
- 3º Approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice 1904-1905 et décharge à qui de droit.
- 4º Fixation du dividende.
- 5º Renouvellement du conseil d'administration conformément aux statuts.
- 6º Tirage au sort de 40 obligations à amortir.
- 7º Nomination des Commissaires des comptes pour l'exercice 1905-1906 et fixation de leur rétribution.

Nota. - Pour donner droit à assister à l'assemblée, les actions ou le récépissé des actions dans un des principaux établissements de banque ou de crédit, doivent être déposés au siège social trois jours francs au moins avant l'assemblée.

TRIBUNAL SUPĖRIEUR DE MONACO

AVIS

Les personnes ayant des comptes à régler ou des documents à retirer de l'étude de Me BARDOLET, en son vivant avocat à Monaco, sont invitées à s'adresser au greffe du Tribunal Supérieur, tous les jours non fériés, de 2 à 5 heures du soir, dans la quinzaine de ce jour.

Le liquidateur,

A. Cioco.

Etude de Me CARRIÈRE, licencié en droit, Notaire à Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte passé devant Me CARRIERE, notaire à Monaco, le onze avril mil neuf cent cinq, transcrit le quinze avril suivant, vol. 92 nº 15, monsieur Joseph-Henri GIACHERI, négociant, et madame Louise-Marie-Emilie Piatti, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile à Monaco en l'étude de Me Carrière, notaire, ont vendu à madame Magdeleine-Marie-Léopoldine Martin, sans profession, épouse assistée et autorisée de monsieur René-Jean-Jacques-Hippolyte Tavernier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant ensemble à Lyon, rue de Bonuel, 7, qui a élu domicile en l'étude du dit Me Carrière :

Une grande maison à usage d'habitation, située à Monaco, quartier de Fontaieille, élevée de quatre étages sur rez-de-chaussée du côté de la mer, cadastrée sous les nos 61 et 64, section A, pour une superficie de quatre cent vingt-neuf mètres carrés; confrontant à l'est, à la maison Noghès; au midi, le rivage de la mer; au nord, l'avenue de Fontvieille; de l'ouest, monsieur Settimo.

Cette vente a été faite au prix de cent trente deux mille francs payé comptant.

Avertissement est donné aux personnes ayant droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions d'hypothèque légale, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine de déchéance.

Une expédition du dit acte a été déposée le vingt-deux avril mil neuf cent cinq, au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

> Pour extrait: (Signé): Eug. Carrière.

Etude de Me Charles Blanch .. hu ssier à Monaco 8, rue 'des Carmes, 8

Vente volontaire d'un riche mobilier

Le lundi 1er mai 1905, à 2 heures du soir, et jours suivants, dans la Villa Dryade située 4, rue Bellevue à Monte Carlo, il sera procédé, à la vente aux enchères publiques d'une très grande quantité de meubles et objets mobiliers tels que: bah it renaissance, fauteuils et tabouret Louis XV, meubles de style, secrétaire en ébène et bronze ciselé, vitrines, glaces, tables, chaises lits, rideaux, tapis, vases, porcelaines anciennes, tableaux et bronzes de maître, ivoires, argenterie, bijoux, groupes

Au comptant, 5 p. % en sus des enchères.

L'Huissier, Blanchy.

MESSE ANNIVERSAIRE

Madame Veuve PLANTIF a l'honneur d'informer Messieurs les Membres du Tribunal Supérieur, ses amis et connaissances, qu'une messe de bout de l'an sera célébrée, le 3 mai prochain à 8 heures du matin, en l'église Sainte-Dévote, pour le repos de l'âme de

M. Eliacin PLANTIF

ANCIEN JUGE AU TRIBUNAL SUPÉRIEUR

son époux regretté, et les prie de vouloir bien y assister.

web banch, I

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote) MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM BOTTS. BLET NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. - Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES. Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

SAYON PUR TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales) Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX - Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco





Installations à forfait. - Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Imprimerie de Monaco — 1905

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer				TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					lité relative noyenne	VENTS	ĖTAT DU CIEL	
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	Humid		
17 18 19 20 21 22 23	56 1 57 1 54.» 56.2	52.5 54.1 56.8 56.8 54.2 56.8 62.5	52.8 54.5 57.2 56.5 54.3 57.1 62.8	54.6 57.5 56.1 54.5 57.5	54.8 57.8 55.8 54.8 58.1	15.6 16.» 12.1 14.5 15.1	15.7 16.8 13.5 15.6 17.»	14.8 16.2 14.1 15.5 16.5	14.6 15.5 13.8 15.» 14.8	14.2 14.8 12.7 13.2 14.6	76 77 85 61 66	Ouest. Est. Ouest. Nord-Ouest. Ouest fort. Nord-Ouest. Sud-Ouest.	Beau, nuageux. Beau, nuageux. Beau. Pluvieux. Beau. Beau, nuageux. Beau, nuageux.
					18 15 7 12.8				22 17.» 12.1	23 17.2 12.8	Pluie tombée: 48 ^{mm} 4		